

DESCRIPTION CHAUDIERE YGNIS TYPE " LRR " POUR CAHIER DES CHARGES

Chaudière SEMI-INDUSTRIELLE EN ACIER HAUT RENDEMENT à 3 PARCOURS de fumées et " **BAS Nox** ".

1. Généralités

Les chaudières seront du type semi-industriel " à trois parcours " avec foyer cylindrique horizontal et à tubes de fumées symétriques (système évacuation symétrique intégré afin de maintenir une température des gaz la plus basse possible).

Le foyer complètement entouré de tubes (troisième parcours).

La chaudière est munie d'une porte frontale à ouverture rapide à gauche ou à droite, donnant accès au foyer et aux tubes de fumées.

A l'arrière de la chaudière se trouve la boîte à fumées pourvue d'ouverture de visite et de nettoyage ainsi que le raccordement à la cheminée.

A la puissance nominale, les fumées ont une température maximale de 200°C (Rendement instantané supérieur à 91%)

Les pertes à l'ambiance sont minimisées grâce à une isolation thermique appropriée (0,2% max) permettant des rendements annuels jusqu'à 94%

2. Construction

2.1. Qualité d'acier

Les chaudières seront construites en tôles d'acier qualité SIEMENS MARTIN ou qualité amélioré par insufflation d'oxygène (procédé LD).

Les épaisseurs minimales admises seront les suivantes :

- tôles en contact avec le feu : 6 mm
- tôles non en contact avec le feu : 5 mm
- tubes fumées : 3,25 mm

Les tubes seront assemblés aux plaques tubulaires par soudage électrique après chanfreinage.

Les tubes de fumées seront parfaitement cylindriques et seront munis de spirales en acier.

2.2. Autres spécificités de construction

Le foyer sera obligatoirement maintenu à l'arrière sur la plaque tubulaire.

3. Isolation thermique

La chaudière est isolée thermiquement par un matelas de laine de roche de 100 mm d'épaisseur pour limiter les pertes à l'ambiance.

La boîte à fumée est également isolée.

4. Agrément

Lors de la soumission : l'entrepreneur devra donner une garantie de bon fonctionnement du groupe chaudière-brûleur qu'il propose.

L'ensemble sera conforme aux normes CE.

Si le combustible utilisé est le gaz, le mariage chaudière-brûleur sera agréé ARGB.

4. REFERENCES

L'entrepreneur devra fournir une liste de références de chaudières de puissances similaires équipées avec un brûleur de la marque proposée dans l'offre.
